



UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT  
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Service technique

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION  
DU BASSIN VERSANT DE L'OISE AMONT

## Programme pluriannuel de restauration du Lerzy et de ses affluents

### Tranche 1

#### Compte-rendu de la réunion de chantier 04 Mai 2016

• <b>Lieu :</b>	Au niveau de la station d'épuration – à 15h30
-----------------	-----------------------------------------------

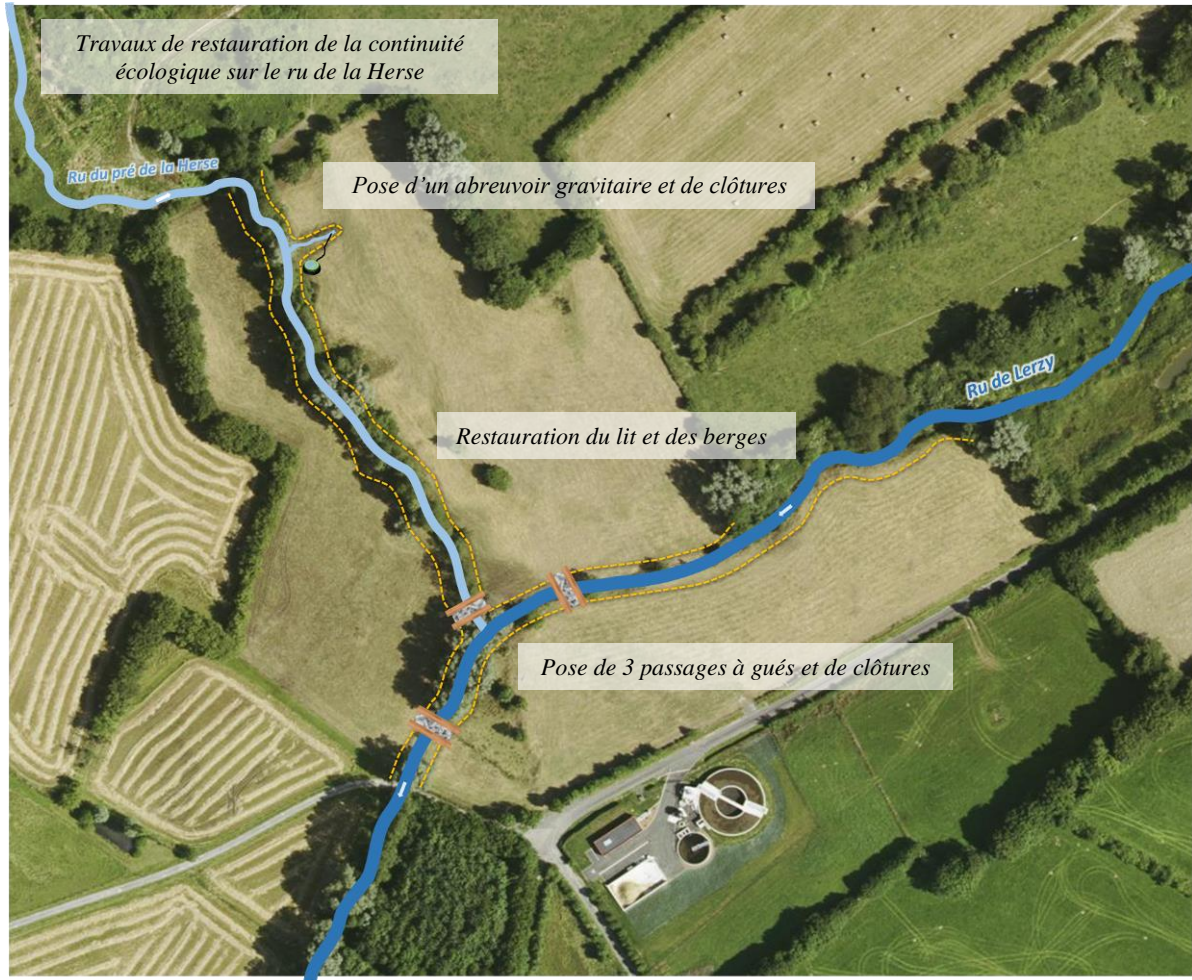
• <b>Maître d'ouvrage :</b>	• <b>Maître d'œuvre :</b>	• <b>Entreprise :</b>
Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Oise amont (SIABOA)	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques <i>(mise à disposition du Syndicat)</i>	Mascitti Nino SA

• <b>Nom, Prénom :</b>	• <b>Organisme :</b>	Présent	Absent	Excusé
PREDHOMME Raymond	Président du syndicat (SIABOA)	✓		
BAILLEUL Bernard	Vice-Président du SIABOA	✓		
LANGHENDRIES Jerome	Maire de Lerzy			✓
PRUSSE Marie Madeleine	Déléguée syndicat – commune de La Capelle	✓		
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats d'aménagement			✓
DUDIN José	Technicien SIABOA			✓
RAFFIN Vanessa	Communauté de communes de la Thiérache du Centre			✓
MASCITTI Dominique	Entreprise Mascitti			✓
BARBIER Mickaël	Entreprise Mascitti	✓		
MENVIELLE Erwan	Agence de l'Eau Seine-Normandie			✓
ANDRE Marjorie	Entente Oise-Aisne			✓
COZETTE Philippe	Conseil Départemental de l'Aisne			✓

Les travaux de restauration du ru du Lerzy et de ses affluents – tranches 1 – ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise Mascitti Nino SA – (siège : Villers Cotterêts / 02.)

- **AVANCEMENT DES TRAVAUX :**

- La première tranche de restauration concerne le ru de Lerzy sur sa partie amont de la sortie du bourg de La Capelle à la confluence du ru des Aumonts sur la commune de Lerzy, ce qui représente un linéaire total de 4 710ml.
- Dans le but de compléter les travaux de restauration de la continuité écologique réalisés sur le ru de la Herse, il a été convenu de débiter cette première tranche jusqu'au pont de la station d'épuration de la Capelle.



- La restauration de cette zone, fortement encombrée, permettra d'établir une continuité avec les travaux réalisés en amont et de retrouver une dynamique d'écoulement naturelle du ru. Ces travaux permettent ainsi de retrouver une granulométrie plus fine (cailloux/graviers), favorable à la fraie de la truite (espèce repère sur ce cours d'eau).
- En complément de ces travaux, la pose de clôture et de systèmes d'abreuvement (abreuvoir gravitaire et passage à gué) permettent de limiter l'accès direct des animaux au cours d'eau et ainsi limiter l'impact du bétail sur le lit et les berges (piétinements, consommation de la végétation rivulaire, ...)
- Au préalable de la pose de baillage, une restauration de la ripisylve est prévue. Elle vise notamment à diversifier les strates de végétation de part un abattage sélectif des individus mûres. Les saules seront notamment étêtés pour permettre une régénération des branches et soulager la tête de l'arbre (limitation du risque de chute et accroissement de la longévité).



*Saule blanc mûture, à éêter*



*Saule têtard après élagage, pose de la clôture en cours*

- Les bois abattus sont gérés de la façon suivante :
  - Le bois supérieur à 8 cm de  $\varnothing$  est disposé proprement en haut de berge et est laissé à disposition du propriétaire de la parcelle.
  - Le bois inférieur à 8 cm de  $\varnothing$  est séparé du reste du bois puis incinéré sur place. Les zones de feu seront enterrées puis remise en état avant d'être ensemencées.



*Emplacement d'un passage à qué*



*Emplacement de l'abreuvoir gravitaire*

#### REMARQUES, OBSERVATIONS ET TRAVAUX RESTANTS :

- Au vue du développement de la végétation (foliaison et floraison des espèces), il est convenu de terminer cette zone de travaux pour la fin de semaine et de repousser les travaux de restauration aval pour le mois de septembre.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de restauration, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. MASCITTI Dominique – entreprise Mascitti Nino SA ..... 06.12.43.28.43

M. FELZINGER Guillaume – Union des syndicats ..... 03.23.20.36.74

M. DUDIN José – Syndicat de l'Oise amont ..... 03.23.97.90.24

#### LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

La prochaine réunion de chantier aura lieu **le vendredi 13 mai 2016, à 10h00**, sur site.

Le service technique,